

# Une attaque frontale contre la protection des droits humains

**Le 14 juin 2026, la Suisse se prononcera sur l'initiative de l'UDC « Non à une Suisse à 10 millions d'habitants ! ». Derrière ce titre à consonance écologique se cache un projet qui saperait les principaux accords relatifs aux droits humains et mènerait la Suisse à un conflit ouvert avec le droit international.**

Selon l'initiative, la population résidante permanente de la Suisse ne devrait pas dépasser les dix millions de personnes avant 2050. Deux nouveaux articles constitutionnels viseraient à garantir cela par des mesures radicales, notamment dans les domaines de l'asile et de la migration.

À 9,5 millions – un chiffre que l'Office fédéral de la statistique prévoit d'atteindre dès le début des années 2030 –, le Conseil fédéral et le Parlement devront adopter des mesures de durcissement « notamment en matière d'asile et de regroupement familial ». Les personnes admises à titre provisoire avec un statut F n'auraient alors plus aucune chance d'obtenir un permis de séjour.

À 10 millions, les accords internationaux « favorisant la croissance démographique » devront être renégociés et, si nécessaire, dénoncés.

Cela concerne potentiellement :

- le Pacte des Nations unies sur les migrations
- la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)
- la Convention de Genève relative au statut des réfugiés
- la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant
- le Pacte II des Nations unies
- ainsi que d'autres traités internationaux.

La tradition humanitaire de la Suisse veut que les personnes fuyant la guerre et les persécutions bénéficient d'une protection et d'une sécurité. L'initiative met non seulement cette tradition en péril, mais sape également les institutions et les traités de droit international auxquels la Suisse a largement contribué.

Les droits humains sont universels – même lorsqu'un seuil démographique est dépassé. Subordonner ces obligations à un plafond ne priverait pas seulement les réfugié.e.x.s de leurs droits, mais affaiblirait l'État de droit dans son ensemble.

Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.ch>

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



Non à l'initiative « Pas d'une Suisse à 10 millions d'habitants !  
(Initiative pour la durabilité) »